

Louis Diday, conservateur du registre foncier

Autor(en): **L.H.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **39 (1941)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Erfahrungen; sie werden gegenwärtig, wie gesagt, an größeren Unternehmen, die im Kanton Zürich in Ausführung sind, gesammelt. Hingegen ist die schwierigere Aufgabe der photogrammetrischen Erstellung von Detailplänen 1 : 1000 über steile Güterzusammenlegungsgebiete mit extremer Zerstückelung, wie sie für die Monti im Kanton Tessin und Mayens im Kanton Wallis kennzeichnend ist, mit zwei Versuchen gelöst werden. Dank der verständnisvollen Förderung durch den eidg. Vermessungsdirektor, Dr. h. c. Baltensperger, und den Direktor des Grundbuchamtes des Kantons Tessin, F. Forni, wurde es möglich, die beiden Güterzusammenlegungsgebiete der Gemeinden *Campello* (Fig. 3) und *Calpiogna* (Fig. 4) luftphotogrammetrisch zu bearbeiten. Für die Durchführung der beiden Versuche hat sich hauptsächlich der leider kürzlich gestorbene Adjunkt des tessinischen Grundbuchamtes, Grundbuchgeometer Alb. Keller eingesetzt, und das gute Gelingen ist der zielbewußten Zusammenarbeit des Photogrammeters, Grundbuchgeometer E. Lips, Ing. in Elgg, und der Beamten des kantonalen Grundbuchamtes, Adjunkt E. Keller†, und Grundbuchgeometer G. Solari und B. Bertazzi zu verdanken. (Schluß folgt.)

† Louis Diday, conservateur du registre foncier

Le 22 août 1941 vers 9 heures, nous apprenions avec consternation la triste nouvelle du décès subit de M. Louis Diday, géomètre officiel et conservateur du registre foncier du district de Nyon, survenu dans la nuit du 21 au 22 août à son domicile à Lausanne.

M. Diday souffrait depuis quelques années d'une affection cardiaque qui l'obligea à prendre de temps à autre du repos et à ménager ses forces. Nous n'aurions cependant pas supposé, à vues humaines, une fin si proche, ayant encore conféré avec lui le 21 août au matin au sujet d'affaires professionnelles auxquelles il s'intéressait particulièrement.

Louis Diday, originaire de Bour-nens, est né le 13 septembre 1882 à Nyon. Il a fréquenté les écoles primaires et le collège de sa ville natale, puis passa une année au collège de Coire.

Il fit son apprentissage de géomètre et un an de stage au bureau de feu Paul Etier à Nyon qui fut conseiller d'Etat et Chef du Département vaudois des travaux publics. Après avoir accompli encore deux ans de stage chez MM. Bonard et Pelichet (actuellement bureau de M. E. Pelichet, géomètre officiel et syndic à Nyon), Louis Diday obtint son brevet de géomètre en 1905.

Etabli à Nyon, Louis Diday collabora à de nombreux travaux cadastraux. Il exerça surtout sa profession dans le Canton du Valais où il avait des attaches familiales, ayant épousé en 1910 Mlle Bertha Müller de l'Hôtel de ce nom à Brigue. C'est ainsi que notre regretté collègue exécuta notamment les travaux énumérés ci-après: plans de



Brigue, de Wyler et d'Essert-sous-Champvent; remaniement parcellaire d'Essertines sur Rolle, carte du glacier du Rhône (Gletsch), topographie de la montagne de Diesse, piquetage de 10 km. du chemin de fer de la Furka, plan parcellaire et d'abornement de ce chemin de fer, plan d'abornement du Lötschberg, et plusieurs travaux divers en Valais, de 1906 à 1917. M. Diday est en outre l'auteur d'un graphique pour la réduction des distances à l'horizon.

Géomètre-vérificateur à la Direction du cadastre du Canton de Vaud, du premier octobre 1919 au 11 janvier 1930, Louis Diday se fit remarquer par sa courtoisie, sa grande faculté d'assimilation, son plaisir au travail et ses aptitudes techniques dont de nombreux collègues bénéficièrent.

Lorsque le poste de conservateur du registre foncier du district de Nyon devint vacant par suite de la retraite du titulaire (Julien Tecon, conservateur du registre foncier), M. Diday se présenta et fut nommé par le Conseil d'Etat en date du 11 février 1930, pour entrer en fonctions le 15 du même mois. Notons que Louis Diday avait été chargé auparavant, pendant la durée d'un mois, de la tenue de cet office par intérim.

En sa qualité de conservateur du registre foncier et de géomètre-conservateur pour la mise à jour des plans cadastraux dans le district, M. Diday continua à collaborer au service de l'Etat dans le même esprit que précédemment; il exerça ses délicates fonctions avec zèle et intelligence.

Louis Diday avait fait construire, ce printemps, aux Plans sur Bex un ravissant chalet où il devait hélas y passer ses dernières vacances. Membre dévoué du Club alpin suisse et de sa commission des guides, il présida la Section des Diablerets de 1937 à 1939 inclusivement. Photographe-amateur expérimenté, il présida aussi le Groupe photographique de cette section, et donna de nombreuses conférences extrêmement intéressantes, illustrées de clichés appropriés, ayant trait au caractère et à la beauté de la montagne valaisanne. Vers fin 1940, M. Diday eut le plaisir de se voir décerner la haute distinction, bien méritée, de membre d'honneur de la Section de Lausanne du Club alpin suisse.

Les obsèques de Louis Diday eurent lieu au crématoire de Montoie le dimanche 24 août après-midi en présence d'une foule recueillie. On y remarquait entr'autre M. le Conseiller d'Etat Fischer, Chef du Département des finances, dont dépendent les conservateurs du registre foncier, M. Lachavanne, directeur-conservateur du registre foncier de Genève avec lequel M. Diday entretenait d'excellentes relations, de nombreux géomètres et conservateurs du registre foncier qui ont tenu à rendre un dernier hommage à leur estimé collègue trop tôt disparu. M. le pasteur Vuille, de Ballens, ami personnel de M. Diday et camarade du Club alpin, prononça le sermon funèbre. M. Lucien Meylan, ingénieur, chef du Service des eaux de la Ville de Lausanne, président de la Section des Diablerets, rappela les mérites de l'ancien président Diday, et M. Alexis Amiguet, conservateur du registre foncier à Aigle, vice-président de l'Association vaudoise des conservateurs du registre foncier, parla au nom de cette association. Une émouvante prière de M. Vuille termina cette cérémonie.

Relevons encore que M. Louis Diday fit part du désir que ses cendres soient déposées à la Frête de Saille, col situé entre le grand et le petit Muveran, un de ses sites favoris.

Nous exprimons à la famille de M. Louis Diday, si cruellement affligée, particulièrement à son épouse et à ses deux fils, à sa mère Madame veuve Diday à Nyon, ainsi qu'à son frère, Monsieur Marcel Diday, chef de section au Service topographique fédéral à Berne, nos sentiments de profonde sympathie, et garderons un souvenir de reconnaissance émue de celui qui fut pour nous un ami sincère et dévoué.

Ls. H.